

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 80-280 du 30 Septembre 1980

chargeant le Camarade Barthélémy
OHOUENS, Ministre de l'Industrie,
des Mines et de l'Energie de
l'intérim du Camarade Adolphe
BIAOU, Ministre du Travail et
des Affaires Sociales pour compter
du 1er Octobre 1980.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance N°77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation
de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;

VU le décret N°80-39 du 12 février 1980 portant composition du
Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;

DECRETE :

ARTICLE 1er - Pour compter du 1er Octobre 1980, le Camarade
Barthélémy OHOUENS, Ministre de l'Industrie, des Mines et de
l'Energie assurera l'intérim du Ministre du Travail et des
Affaires Sociales pendant l'absence du Camarade Adolphe BIAOU.

ARTICLE 2 - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 30 Septembre 1980

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du
Conseil Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 8 CPC 6 CC du PRPB 4 ANR 4 SGG 4 ~~MINES-TRAS~~ 6 autres
Ministères 20 SED 2 BN 2 HNB-ISJ 4 DPE-DAJL-INSAE 6 IGE et ses Sec-
tions 4 DCCT-ONEPI-Gde Chanc. 3 BCP 1 JORPB 1.